



## Divosan ETHA-plus

### Dangers pour l'Homme et l'Environnement



Mention d'avertissement:  
Mentions de danger :

Danger.  
H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

### Prévention et comportement



L'information suivante s'applique aux usages indiqués au paragraphe 1.2 de la Fiche de Données de Sécurité.  
Si disponible, se référer à la fiche d'information produit pour les instructions d'application et de manipulation.  
Les conditions normales d'utilisation sont supposées s'appliquer pour cette section.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit pur :

Couvrant les activités telles que le transfert de produit par le matériel d'application, ou le remplissage des flacons et des seaux

**Contrôles d'ingénierie appropriés:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Contrôles organisationnels appropriés:** Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage:**

Les lunettes de sécurité ne sont pas normalement requises. Toutefois, leur utilisation est recommandée dans les cas où des éclaboussures peuvent se produire lors de la manipulation du produit (EN 166).

**Protection des mains:**

**Protection du corps:**

**Protection respiratoire:**

**Contrôles de l'exposition de l'environnement:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

Ne devrait pas atteindre les égouts ou un fossé de drainage sous forme non diluée ou non neutralisée.

Mesures de sécurité recommandées pour la manipulation du produit dilué :

**Concentration maximale recommandée (%):** 100

**Contrôles d'ingénierie appropriés:**

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale.

**Contrôles organisationnels appropriés:**

Pas d'exigences particulières dans des conditions normales d'utilisation.

**Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection des mains:**

Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation.

**Protection respiratoire:**

Application par flacon pulvérisateur: Aucune exigence particulière dans les conditions normales d'utilisation. Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle, si disponible.

### Procédure d'urgence



**Moyens d'extinction appropriés**

Dioxyde de carbone (CO2). Poudre sèche. Jet d'eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Diluer avec une grande quantité d'eau. Ne pas laisser pénétrer dans les systèmes d'égouts, les eaux de surfaces ou les eaux souterraines.

**Méthodes de nettoyage**

Endiguer pour récupérer les déversements importants de liquide. Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, diatomite, liants universels, sciure). Ne pas replacer les matières déversées dans leur récipient d'origine. Récupérer dans des récipients fermés et adaptés pour élimination.

### Premiers secours



**Inhalation:**

Consulter un médecin en cas de malaise.

**Contact avec la peau:**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

**Contact avec les yeux:**

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

**Ingestion:**

Rincer la bouche. Boire immédiatement un verre d'eau. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

Toujours lire les étiquettes des produits et consulter la Fiche de Données de Sécurité pour plus de détails. Les informations de ce document sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

MS1005012